

Une commune des Pyrénées-Orientales priée de supprimer ses impôts locaux



La chambre régionale des comptes note que le budget de la ville du Perthus est suréquilibré.

Voilà qui ferait rêver les édiles de nombreuses communes de France et de Navarre : la chambre régionale des comptes a demandé à la commune du Perthus (Pyrénées-Orientales) de "porter à 0 euro les produits de la taxe d'habitation, de la taxe foncière et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties". En clair, de supprimer les impôts locaux pour ses habitants, l'an prochain.

Il faut dire que cette commune de 586 habitants, située à cheval sur la frontière franco-espagnole, jouit d'une situation excellente, puisqu'elle attire les Français pour son alcool et son tabac moins chers. Les recettes de ses parkings et horodateurs représentent, selon le Midi Libre, près de 800.000 euros par an ! Plus du double du produit de la fiscalité directe locale, d'un montant de 366.317 euros.

Mais si la chambre régionale des comptes propose de supprimer les impôts, c'est aussi parce que la commune dispose d'un pactole s'établissant à 1,1 million d'euros, dû au fait que le conseil municipal n'arrive pas à s'accorder sur la programmation des dépenses.

Résultat : la ville est ultra-excédentaire, mais les travaux prévus pour le jardin d'enfants, pour l'accessibilité à l'école et la maison des services sont pour l'instant bloqués. Effectivement, payer des impôts si rien n'est fait, ça n'aurait pas grand intérêt.